

SOMMAIRE

- ❑ Les principaux organismes en charge de la formation judiciaire au sein de l'Union européenne

- ❑ Programme de la conférence

Les principaux organismes en charge de la formation judiciaire au sein de l'union européenne

Les organismes suivants sont dédiés à la formation judiciaire européenne :

L'IEAP et l'ERA

Deux organismes à vocation européenne organisent des formations destinées aux professionnels de la justice de tous les Etats membres :

l'Institut Européen d'Administration Publique (IEAP) de Maastricht qui a ouvert en 1992 à Luxembourg le Centre européen de la magistrature et des professions juridiques ;

l'Europäische Rechtsacadémie (ERA), fondée en 1992 à Trèves (Allemagne), avec le soutien du Luxembourg et le Land de Rhénanie Palatinat. L'ERA a pour vocation de diffuser une meilleure connaissance du droit européen parmi les professionnels du Droit.

Les formations offertes par ces deux organismes sont payantes. Elles visent principalement à un enseignement portant sur les traités européens et le droit dérivé de ceux-ci. Si des magistrats de tous les pays européens participent régulièrement à ces formations, la majeure partie du public est constituée par des avocats.

Le Réseau Européen de Formation Judiciaire

Créé en octobre 2000, le Réseau Européen de Formation Judiciaire s'est constitué en association internationale sans but lucratif de droit belge en juin 2003.

Il réunit 32 organismes nationaux de formation (issus de 21 Etats membres de l'UE et candidats).

Il a pour objet de promouvoir, au bénéfice des membres des corps judiciaires européens, un programme de formation ayant une dimension européenne. A cet effet, il élabore un catalogue des formations nationales ouvertes aux magistrats d'autres Etats membres. Il a reçu de la Commission européenne le monopole de la mise en œuvre du programme d'échange de magistrats qui permet aux participants de mieux connaître les différents systèmes européens grâce à des stages d'immersion en juridiction ou dans les institutions de formation.

Le Réseau Européen de Formation Judiciaire n'ayant aucune capacité propre pour délivrer de la formation, il n'existe à l'heure actuelle aucun organisme véritablement européen délivrant de la formation dans le domaine judiciaire, à l'instar de ce que réalise le Collège Européen de Police (CEPOL) dans le domaine policier.



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

PROGRAMME

« QUEL AVENIR POUR LA FORMATION DES MAGISTRATS ET DES PERSONNELS DE JUSTICE DANS L'UNION EUROPÉENNE ? »

Ecole Nationale de la Magistrature à Bordeaux
10, rue des Frères Bonie

Ce programme est indicatif et susceptible de modifications

Lundi 21 juillet

Hors presse

- | | |
|--------------|--|
| 9h00-10h00 | Accueil |
| 9h30-9h35 | Allocution de bienvenue de M. Jean-François THONY , Directeur de l'ENM |
| 9h35-9h40 | Allocution de bienvenue de Mme Elisabeth PELSEZ , Conseillère de Mme Rachida DATI pour la Présidence française de l'UE, Ministère de la Justice, France |
| 9h40- 10h00 | Allocution de M. Ernst HIRSCH BALLIN , Ministre de la Justice, Pays-Bas |
| 10h00-10h30 | Présentation de l'état actuel de la formation des magistrats et personnels de justice dans l'UE – M. Peter CSONKA , Chef de l'unité Justice pénale, Direction générale Justice, Liberté, Sécurité – Commission européenne |
| 10h30-10h55 | Présentation du choix des thématiques pour les ateliers et de la méthode de travail – M. Emmanuel BARBE , Chef du Service des Affaires Européennes et Internationales, Ministère de la Justice – France |
| 10h55- 11h10 | Pause |
| 11h10-11h40 | Présentation des problématiques du premier atelier : « Quelles connaissances communes dans la formation judiciaire européenne : vers un corpus européen de connaissances ? »

M. Wolfgang HEUSEL , Directeur de l'ERA
M. Philippe LEGER , Avocat général honoraire, CJCE
M. Jean-Marc SAUVÉ Vice-président du Conseil d'Etat, France |

- 11h40-12h10** Présentation des problématiques du deuxième atelier : « **Quelles valeurs communes dans la formation européenne : vers une culture judiciaire européenne ?** »
- M. Victor HALL**, Secrétariat général du Réseau européen de formation judiciaire
M. Jean-François THONY, Directeur de l'Ecole Nationale de la Magistrature ou **M. Peter CSONKA**, Commission européenne
- 12h10-12h40** Présentation des problématiques du troisième atelier : « **Quelle formation européenne pour les personnels de justice ?** »
- M. Andrzej LECIAK**, Directeur de l'école de formation des juges, Pologne
M. Peter KOVES, Président du Conseil des Barreaux européens
- 14h30-17h30** Travail en atelier
- 1) *Quelles connaissances communes dans la formation européenne : vers un corpus européen de connaissances ?*
- **Modérateur : M. Wolfgang HEUSEL**, Directeur de l'ERA
 - **Rapporteurs :**
 - **M. Peter GOLDSCHMIDT**, Directeur du Centre Européen pour les Juges et Avocats, antenne de Luxembourg de l'EIPA
 - **M. Carlos José PÉREZ DEL VALLE**, Ecole du Conseil du Pouvoir Judiciaire, Espagne
 - **Témoignage : Mme Anne WEYEMBERGH**, Réseau ECLAN
- 2) *Quelles valeurs communes dans la formation européenne : vers une culture judiciaire européenne ?*
- **Modérateur : M. Victor HALL**, Secrétaire Général du Réseau Européen de Formation Judiciaire
 - **Rapporteurs :**
 - **Mme VAN ZANTEN**, Directrice de l'SSR Stichting Studiecentrum Rechtspleging, Pays-Bas
 - **M. Jean-François THONY**, Directeur de l'ENM, France
 - **Témoignage : M. Ulf GÖRANSSON**, Directeur du CEPOL
- 3) *Quelle formation européenne pour les personnels de justice ?*
- **Modérateur : M. Juan BOLAS ALFONSO**, Président du Conseil des Notariats de l'Union européenne
 - **Rapporteurs :**
 - **Mme Carmela CAVALLO**, Chef du département de la justice des mineurs, ministère de la Justice, Italie
 - **Mme Cristiana CRACIUNESCU**, Directrice de l'Ecole des Greffes, Roumanie
 - **Témoignage : Maître Adrian STOICA**, Huissier, Roumanie

Mardi 22 juillet 2008

Matinée ouverte à la presse

9h30-10h15	Présentation en plénière des rapports relatifs aux ateliers
10h15-11h00	Débat et adoption de conclusions
11h-11h15	Pause
11h15	Allocution de M. Jacques BARROT , Vice-président de la Commission européenne en charge des questions de Justice, Liberté et Sécurité Allocution de Mme Diana WALLIS , Vice-président du Parlement européen Allocution de M. Luc FRIEDEN , Ministre de la Justice, Luxembourg Allocution de M. Tomas BOCEK , Vice-ministre de la Justice, République Tchèque Allocution de Mme Rachida DATI , Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, France
12h30	Photo de famille
12h45	Conférence de Presse

Régime linguistique (sauf, le cas échéant, pour les allocutions ministérielles) :

- Plénière : français, anglais, allemand
- Ateliers : français, anglais